

Enquête

L'AFP en santé-social, tremplin vers l'emploi et la qualification

Une enquête s'est penchée sur les aides en soins et accompagnement dans quatre cantons romands. Elle permet notamment de vérifier que cette formation AFP tient sa promesse, à savoir faciliter l'accès à un CFC et à l'emploi.

Par Alida Gulfi, professeure à la Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR)

Proposée dans toute la Suisse pour réduire la pénurie de personnel qualifié dans les domaines de la santé et du social, la formation d'aide en soins et accompagnement (ASA) met sur le marché de l'emploi des personnes disposant d'une AFP, cela depuis 2014. Cette certification offre aux titulaires de bonnes perspectives d'insertion et d'évolution professionnelles, avec un niveau d'employabilité qui répond aux besoins des institutions sociales, médico-sociales et hospitalières. Pour ces dernières, les ASA sont essentiels en tant que professionnels qualifiés. L'AFP permet aussi aux diplômés de poursuivre leur formation en vue d'obtenir un CFC en soins ou en travail social.

Afin de mieux connaître le devenir professionnel des ASA et de vérifier l'adéquation de cette formation aux besoins et aux réalités du marché de l'emploi, les OrTra santé-social des cantons de Fribourg, du Jura, du Valais et de Vaud ont mandaté la HETS-FR pour mener une enquête auprès des 228 ASA francophones qui ont obtenu leur AFP entre 2014 et 2017 dans ces cantons. Au total, 97 ASA (soit un taux de participation de 42,5%) ont répondu à des questions portant sur diverses facettes de l'apprentissage, de l'insertion professionnelle et de la situation de travail; 82% des personnes interrogées sont des femmes, 57% sont d'origine suisse.

Transition réussie vers la vie active

AFP en poche, les ASA bénéficient d'une situation plutôt favorable sur le marché du travail. Au moment de l'enquête, 78% des participants exerçaient une activité professionnelle, 17% étaient en formation professionnelle ou continue et seuls 5% se trouvaient sans emploi. Une majorité

d'ASA étaient intégrés dans une activité du domaine de la santé et des soins: 68% travaillaient comme ASA, 11% effectuaient un apprentissage d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC) et 10% occupaient une autre fonction dans le secteur de la santé (personnel sans formation, aide-infirmier-ère, auxiliaire de santé). En ce sens, il existe une bonne adéquation entre la formation et l'activité professionnelle exercée, même si cette situation soulève la question de la place du domaine social dans l'exercice du métier d'ASA.

Toutefois, cette image d'une situation professionnelle plutôt favorable est en partie trompeuse et ne doit pas occulter la réalité en demi-teinte que met en évidence l'analyse des parcours d'insertion. Le fait que 10% des participants ne soient pas employés comme ASA mais dans d'autres métiers de la santé montre qu'ils rencontrent des difficultés de reconnaissance de leur titre. Par ailleurs, environ 20% des ASA indiquent avoir changé au moins une fois d'activité professionnelle depuis l'obtention de leur AFP, principalement en raison de la fin d'un CDD, de

Quels parcours après l'AFP? Quelques chiffres et études

À ce jour, il existe 56 formations AFP. Les apprentissages d'assistant-e du commerce de détail, d'ASA et d'assistant-e de bureau sont les plus choisis. En 2017, 6512 AFP ont été décernées, soit 9,5% des titres de formation professionnelle initiale. Depuis l'introduction de l'AFP en 2004, près de 50 000 attestations ont été délivrées. Destinée à des jeunes ayant des aptitudes essentiellement pratiques, l'AFP vise à faciliter leur entrée et leur maintien sur le marché du travail, et à leur offrir un accès à bas seuil au système de formation professionnelle. Jusqu'ici, la réalisation de ces objectifs a été vérifiée dans le cadre de trois enquêtes plus vastes (cf. PANORAMA 6/2010, 5/2013, 6/2013, 6/2015, 4/2016, 2/2018): étude longitudinale de la HfH (Haute école intercantonale de pédagogie curative) et de l'IFFP, portant sur les parcours de la première volée des quatre premières filières AFP (commerce de détail, cuisine, hôtellerie et

restauration), dans douze cantons des trois régions linguistiques, cela jusqu'à cinq ans après la fin de la formation (2005-2012); deux évaluations de l'ensemble des filières AFP dans toute la Suisse, sur mandat de la Confédération (2010 et 2016). Ces enquêtes ont abouti à des résultats globalement positifs, tant sur le plan de l'employabilité des titulaires que sur celui de la perméabilité de l'AFP (un quart des diplômés vont vers un CFC). Les données les plus récentes de l'Office fédéral de la statistique datent de 2017. Il manque désormais des études à plus long terme. La HfH et l'IFFP sont en train de mener une étude (LUNA) sur les AFP en construction, en hôtellerie-restauration, en menuiserie et en intendance, dans neuf cantons romands et alémaniques. LUNA analyse actuellement aussi l'intégration professionnelle des diplômés, un an après la fin de leur formation. aw

conditions de travail non satisfaisantes ou du souhait de faire autre chose.

Conditions d'emploi adéquates

Parmi les personnes interrogées employées comme ASA, la plupart travaillaient dans un EMS (82%) ou dans un service d'aide et de soins à domicile (11%), cela majoritairement dans le secteur des soins (92%). Le plus souvent, les ASA ont trouvé leur emploi dans l'entreprise formatrice (62%), ce qui souligne la forte implication de ces acteurs, laquelle va bien au-delà de la formation. Les autres ont obtenu leur poste en répondant à une offre d'emploi (17%), suite à une candidature spontanée (15%) ou encore grâce à leur réseau (6%).

Le travail à temps partiel est assez caractéristique des ASA (tous genres confondus): près de la moitié d'entre eux (48%) étaient en effet employés à un taux d'activité inférieur à 90%. Par ailleurs, le travail à temps partiel semble correspondre à un choix, puisque 73% des ASA sont satisfaits de leur taux d'activité et seuls 20% aimeraient travailler davantage.

En matière de conditions d'emploi, 88% des personnes interrogées travaillant comme ASA étaient au bénéfice d'un CDI et 67% disposaient d'un cahier des charges qui, dans l'ensemble, correspondait au travail réalisé sur le terrain. Ces participants sont globalement satisfaits de leur travail en tant qu'ASA, notamment du point de vue des relations avec les clients et l'entourage de ces derniers, des rapports avec leurs collègues et de leur autonomie professionnelle. La satisfaction exprimée est moins forte à l'égard du salaire et des possibilités de promotion.

Passerelle vers l'emploi et vers d'autres formations

Parmi les 17% d'ASA qui ont poursuivi une formation après l'AFP, 12% se sont dirigés vers des métiers CFC de la santé (ASSC, assistant-e médical-e) et 5% vers la profession d'assistant-e socio-éducatif-ve. Leurs motivations principales dans ce choix: approfondir leurs connaissances, améliorer leur avenir professionnel et espérer bénéficier d'un salaire plus élevé. Pour ces ASA, l'AFP

remplit son rôle de tremplin vers un apprentissage de niveau CFC. Cependant, cela peut aussi impliquer de nouveaux défis pour leurs employeurs.

Pour conclure, cette enquête confirme que la formation est adaptée à l'exercice de la profession d'ASA et aux besoins des différents milieux professionnels. En témoignent la situation de l'emploi favorable aux ASA, leur satisfaction générale par rapport au travail et la possibilité d'utiliser les compétences acquises en formation dans l'exercice du métier. Par ailleurs, l'AFP semble fonctionner comme une passerelle vers le CFC pour une partie des personnes interrogées.

Toutefois, il convient de relever quelques questions ouvertes mises en lumière par les résultats et qu'il faut clarifier en vue de l'orientation future de la formation. D'une part, le domaine de la santé prédomine dans l'insertion professionnelle des ASA comparé au social, ce qui pose donc la question du public cible pour cette formation et cette profession. D'autre part, certains milieux de pratique sont prédominants dans l'exercice du métier, notamment les EMS et les services d'aide et de soins à domicile, les autres secteurs étant davantage désertés. Une situation qui questionne donc la valorisation de la formation d'ASA auprès des institutions sociales.

.....
Gulfi, A., Grand, O. (2018): Le devenir des personnes au bénéfice d'une attestation fédérale de formation professionnelle d'aide en soins et accompagnement. HETS-FR.

TROIS QUESTIONS

à Anne-Catherine Charpillot, infirmière-chef de l'EMS Le Phare-Elim à La Tour-de-Peilz (VD)



EMS demandeurs

Pourquoi formez-vous des ASA dans votre EMS?

Suite au développement des soins à domicile, les résidents que nous accueillons aujourd'hui nécessitent une prise en charge plus complexe. Il faut donc du personnel de soins de base formé en conséquence. Les ASA sont un atout dans ce contexte: grâce aux bases solides (pathologies, soins, relationnel, etc.) qu'ils ont reçues et qu'ils savent appliquer, ces professionnels sont à l'aise avec ces résidents. Mais on n'en trouve pas assez...

Comment l'apprentissage se déroule-t-il?

Nos apprentis ASA s'occupent déjà des résidents, s'ils n'ont pas de cours. Ces jeunes sont très motivés. Ils ne pourraient pas faire directement une formation plus exigeante. Certains ont des soucis en français. Pendant l'AFP, ils développent des capacités qui leur permettent aussi de poursuivre leur formation. Nous leur offrons d'ailleurs une demi-journée par semaine pour des cours d'appui, souvent en français.

Quelles sont vos expériences avec les ASA qualifiés?

Sur les quatre ASA que nous avons formés, deux font le CFC d'ASSC chez nous, un autre est parti. La quatrième travaille encore comme ASA dans notre EMS; elle aussi poursuivra un jour sa formation. Pour ces jeunes, cette AFP est un tremplin vers d'autres formations, et c'est tant mieux! Pour intégrer notre ASA à l'équipe, nous avons bien défini et expliqué son rôle. En conclusion, je suis très favorable à la formation d'ASA. Mais il faut augmenter leur nombre: les EMS en ont besoin. aw